

PROCÈS VERBAL
École Jean-Baptiste-Meilleur
Réunion du Conseil d'établissement
Jeudi 19 février 2015

Présents :

MM.

Boum Noël, parent d'élève
Hugo Thibaudeau-Robitaille, parent d'élève
Arnaud Zbinden, parent d'élève
Mustapha Tiliouine, parent d'élève
Marc Baudin, enseignant
Pierre Boulanger, représentant de la communauté
Simon Lachapelle, invité

M^{mes}

Annick Houle, directrice
Julie Lachance, secrétaire d'école
Christine Lenoir, parent d'élève
Chantal Gagnon, enseignante
Delgertsetesg Tsogdelger, parent d'élève
Madeleine Crête, responsable au
Service de garde
Stéphanie Bellenger-Heng, commissaire

Absents :

M. Jean Nadeau, parent d'élève
M^{me} Imane Allam, parent d'élève

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- M^{me} Lenoir propose
- M. Boulanger appuie

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 FÉVRIER 2015

M^{me} Houle demande d'ajouter un point à l'ordre du jour : cour d'école
M. Thibaudeau-Robitaille demande d'ajouter un point à l'ordre du jour : moyens de
pression des enseignants

M^{me} Lachance propose
M^{me} Lenoir appuie

3. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 26 NOVEMBRE 2014

4. MOT DE LA COMMISSAIRE

Mme Bellenger-Heng nous informe du comité Coderre qui a été formé afin de discuter du redécoupage de la Commission scolaire de Montréal. Pour l'instant le scénario #2 est envisagé et envisageable. (version du 5 décembre)

Mme Catherine Harel-Bourdon, avec le comité de parents, rédigeront une lettre afin que les conseils d'établissement des écoles de la Commission scolaires de Montréal puissent appuyer les demandes faites au gouvernement. Nous devrions en savoir plus au retour de la semaine de relâche.

Une motion d'appui des arrondissements nous a été présentée.

Le président de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys ne démontre aucun intérêt à discuter avec les 2 autres Commissions scolaires concernant le redécoupage.

5. SERVICE DE GARDE / SERVICE DE DÎNER

M. Tiliouine nous informe que M^{me} Allame demande que ce point soit reporté à la prochaine rencontre du Conseil d'établissement. Des parents insistent afin d'avoir des éclaircissements sur le point. Mme Houle explique donc les différences entre les 2 services offerts aux élèves pour l'heure du dîner. Des ratios doivent être respectés au Service de garde, d'autant plus que les inscriptions ont explosés cette année.

6. MOT DE LA DIRECTRICE

A) Inscriptions

Pour l'année 2015-2016, nous avons été informés qu'il y aura 1 classe de 4 ans, 2 classes de 5 ans, 2 classes de 1^{ère} année, 1 classe de préscolaire accueil et 3 classes accueil au niveau primaire.

B) Budget

M^{me} Houle nous explique l'état du budget de l'école, en date du 10 février 2015.

C) Résolutions budgétaires

Dans le fonds 4, nous avons déposé 1500\$ du YMCA, 3000\$ pour le projet Croque-Santé (avec Métro) et 2000\$ avec le marchathon.

Les dépenses reliées à ces projets et les frais chargés aux parents se font dans le fonds 9.

Afin d'amortir certaines dépenses, M^{me} Houle demande que l'on puisse transférer jusqu'à 4000\$ du fonds 4 au fonds 9.

M^{me} Houle propose

M. Tiliouine seconde

7. COUR D'ÉCOLE

M^{me} Houle nous distribue une copie du plan de la cour d'école qui avait été proposé à l'époque. Suite à la visite de M. Espinoza, nous devons approuver le plan ou décider si nous voulons y apporter des modifications. Par contre, les décisions doivent être prises rapidement, car les travaux débiteront cet été.

Il avait déjà été discuté, avec le comité cour d'école, d'ajouter un 2^e terrain de soccer.

Certains suggèrent de déplacer l'aire de repos.

M. Thibaudeau-Robitaille propose d'ajouter 25% non asphalté, et non issu de produit pétrolier.

M. Tiliouine seconde

Mme Houle croit qu'on est obligé d'asphalter toute la cour d'école, mais elle va tout de même se renseigner auprès de M. Espinoza. Elle demandera également si nous pouvons gazonner une partie de la cour d'école.

8. MOYENS DE PRESSION DES ENSEIGNANTS

Selon Marc, les étudiants en enseignement sont découragés, mais semblent motivés à démontrer leur désaccord avec les offres patronales.

Pour l'instant, aucun moyen de pression n'a encore été décidé.

Par contre, les enseignants s'entendent sur le fait que les offres patronales sont ridicules. Selon eux, il s'agit d'un recul au niveau social.

Le conseil d'établissement propose d'appuyer la démarche des enseignants pour dénoncer les propositions du gouvernement.

Nous passons au vote.

Pour : 10

Contre : 0

9. LEVÉE DE LA RÉUNION À 21 :13

La présidente,

La directrice,

Christine Lenoir

Annick Houle